

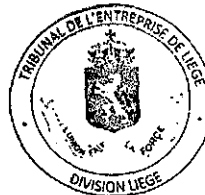
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19047495

ide



25 MARS 2019

Greffe

N° d'entreprise : 0712 988 008

Dénomination

(en entier) : **BOOMERANG INVEST**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **RUE DIEUDONNE DEFRANCE 54 A 4020 LIEGE****Objet de l'acte : Nomination**

Ce 12/12/2018, au siège social de la société, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BOOMERANG INVEST dont le siège social est établi rue Dieudonné de France, 54 à 4020 Liège identifiée à la BCE sous le numéro 0712.988.008.

BUREAU

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de Monsieur Damien WITHERS

Sont présents :

- Monsieur Damien WITHERS : 200 parts sociales
- Monsieur Franciscus DUMONT : 200 parts sociales

Il est constaté que l'intégralité du capital social est représentée.

En conséquence, après vérification par le bureau, la comparution est arrêtée comme en la liste de présence précitée, à laquelle les parties déclarent se référer.

EXPOSE

Monsieur le Président expose ce qui suit :

I. La présente assemblée a pour objet du jour :

1. Désignation du représentant permanent en application de l'article 61 du Code des sociétés chargé de l'exécution des missions à exercer par la société en qualité de futur gérant de la société privée à responsabilité limitée ADS H24, ayant son siège social à 4000 LIEGE, avenue Emile Digneffe 24 identifiée à la BCE sous le numéro 0828.885.982.

2. Date d'effet
3. Pouvoirs

II. pour pouvoir délibérer valablement sur son ordre du jour, la présente assemblée doit réunir le quorum stipulé dans ses statuts.

III. l'intégralité des actions existantes étant représentées, il ne doit pas être justifié de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations et l'assemblée est en droit de délibérer et de statuer valablement sur son ordre du jour.

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Cet exposé étant vérifié par la présente et est reconnu exact par l'assemblée.

Celle-ci constate qu'elle est valablement constituée et apte à délibérer et à statuer sur son ordre du jour qu'elle aborde ensuite.

RESOLUTIONS

Après avoir délibéré, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

1. décide d'appeler à la fonction de représentant permanent de la société BOOMERANG INVEST, gérante de la société privée à responsabilité limitée ADS H24, ayant son siège social à 4000 LIEGE, avenue Emile Digneffe 24 identifiée à la BCE sous le numéro 0828.885.982., Monsieur Damien WITHERS (NN 86.03.11.435.92), lequel accepte

2. La nomination prend effet à partir de ce jour

3. Pouvoir est donné à Maître Olivier D'AOUT, avocat au barreau de Liège, avec pouvoir d'agir séparément et de subdélégation, en vue d'effectuer la publication aux Annexes du Moniteur belge du présent procès verbal

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Dont procès-verbal.

Le président

Le secrétaire

déposé en même temps que le PV du 12/12/2018